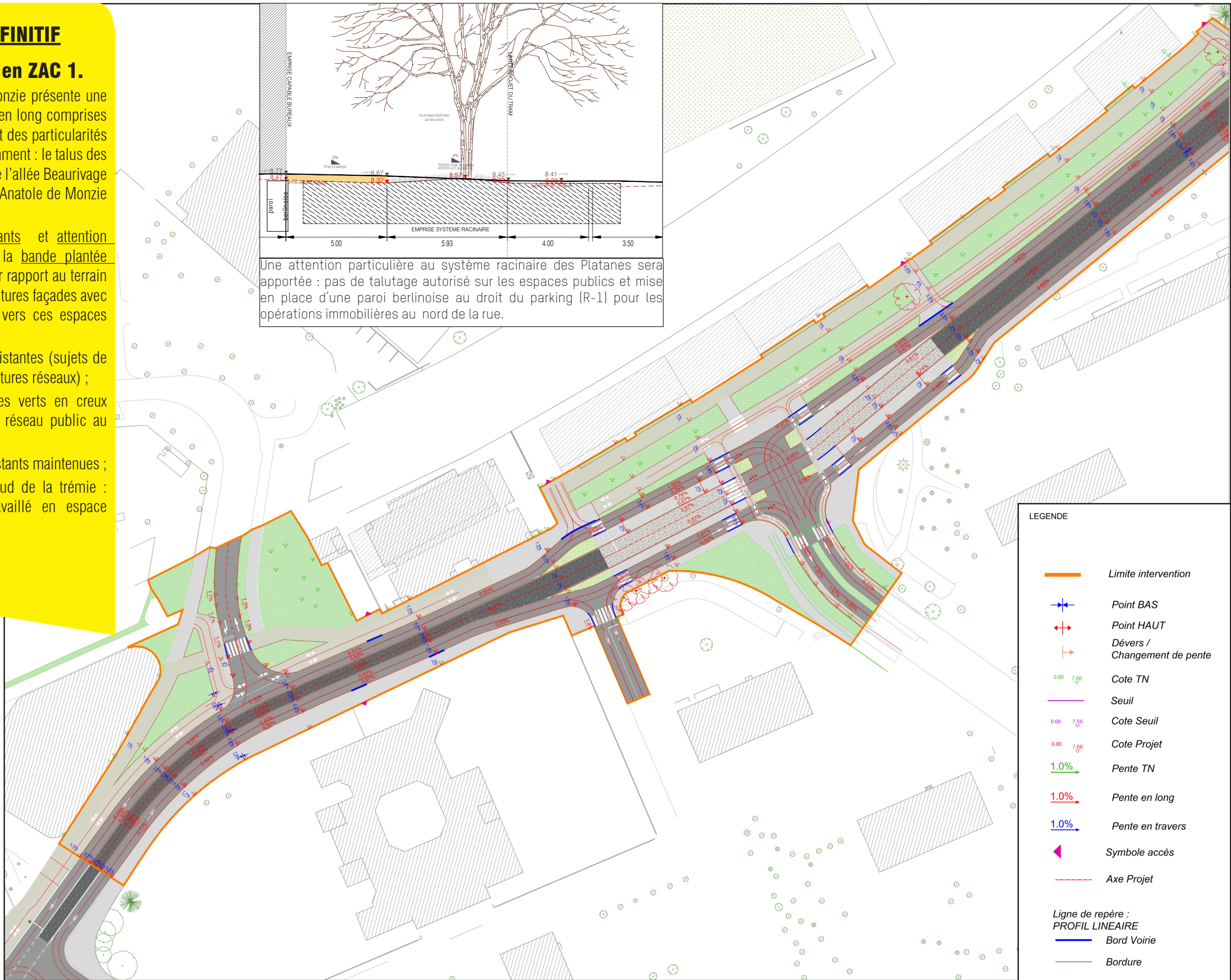


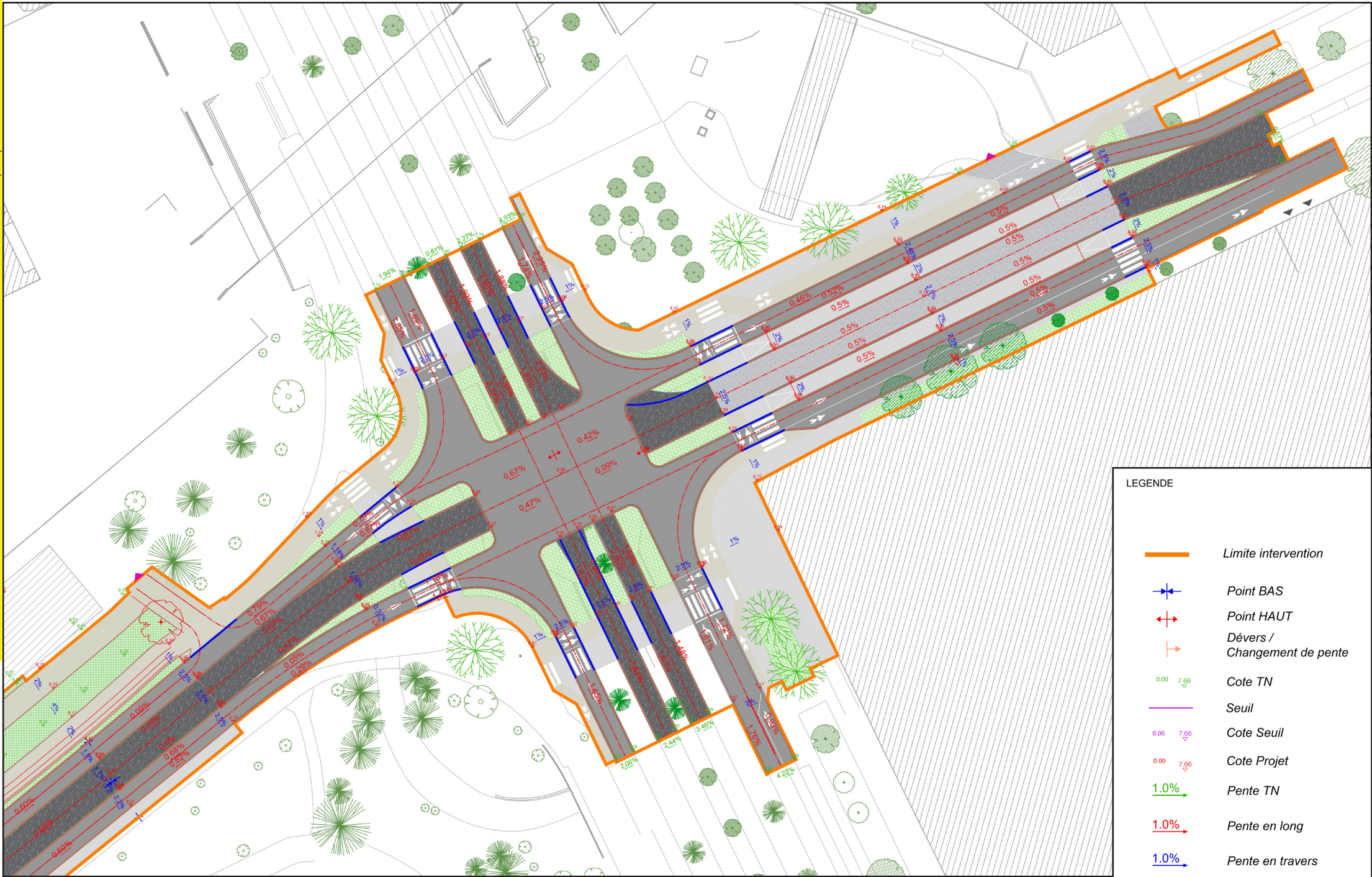
- PRINCIPES DU NIVELLEMENT DÉFINITIF**
- Nivellement proche de l'existant en ZAC 1.**
- La partie courante de la rue Anatole de Monzie présente une topographie peu marquée avec des pentes en long comprises entre 0,2 et 1 %. Le site présente cependant des particularités topographiques en frange de projet et notamment : le talus des voies SNCF en surplomb, le talus au droit de l'allée Beaurivage en surplomb, la trémie passant sous la rue Anatole de Monzie à l'extrémité Est.
 - Sujets de conservation des arbres existants et attention particulière sur le système racinaire de la bande plantée existante de platanes : un réhaussement par rapport au terrain existant est notamment prévu au pied des futures façades avec un écoulement des eaux pluviales dirigé vers ces espaces verts.
 - Pas de décaissement sur les chaussées existantes (sujets de reprises potentielles de structures et couvertures réseaux) ;
 - Gestion de l'eau : traitement des espaces verts en creux si possible pour déconnexion des EP du réseau public au maximum.
 - Cotes de fonds de trottoirs et des accès existants maintenues ;
 - Trémie : comblement intégré ; sauf au Sud de la trémie : encaissement existant maintenu et retravaillé en espace paysager et de récolte des eaux pluviales ;
 - Raccords sur l'existant à chaque extrémité.

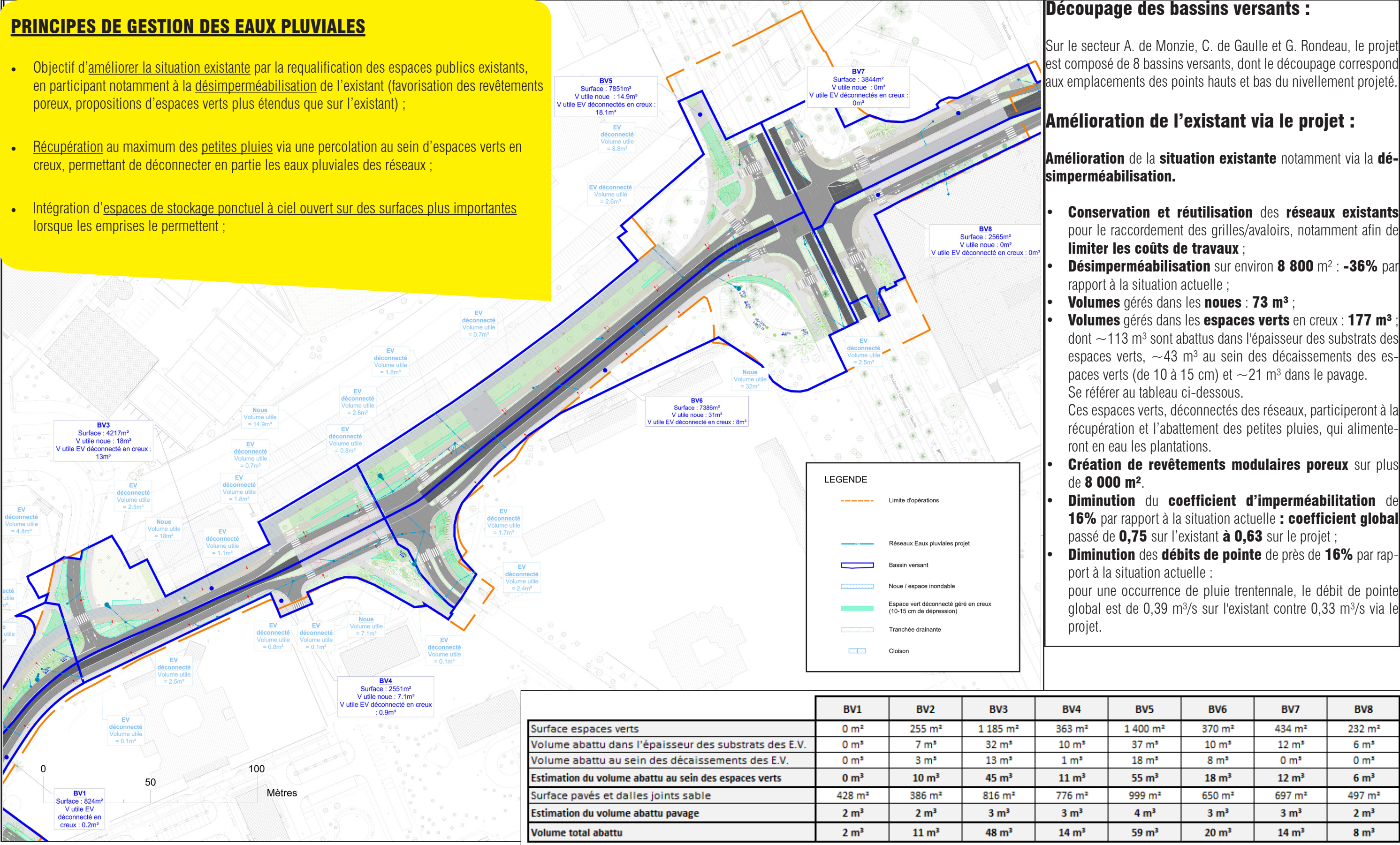


PRINCIPES DU NIVELLEMENT DÉFINITIF

Nivellement proche de l'existant en ZAC 1.

- La partie courante de la rue Anatole de Monzie présente une topographie peu marquée avec des pentes en long comprises entre 0,2 et 1 %. Le site présente cependant des particularités topographiques en frange de projet et notamment : le talus des voies SNCF en surplomb, le talus au droit de l'allée Beaurivage en surplomb, la trémie passant sous la rue Anatole de Monzie à l'extrémité Est.
- Sujets de conservation des arbres existants et attention particulière sur le système racinaire de la bande plantée existante de platanes : un réhaussement par rapport au terrain existant est notamment prévu au pied des futures façades avec un écoulement des eaux pluviales dirigé vers ces espaces verts.
- Pas de décaissement sur les chaussées existantes (sujets de reprises potentielles de structures et couvertures réseaux) ;
- Gestion de l'eau : traitement des espaces verts en creux si possible pour déconnexion des EP du réseau public au maximum.
- Cotes de fonds de trottoirs et des accès existants maintenues ;
- Trémie : comblement intégré ; sauf au Sud de la trémie : encaissement existant maintenu et retravaillé en espace paysager et de récolte des eaux pluviales ;
- Raccords sur l'existant à chaque extrémité.





LA RUE ANATOLE DE MONZIE, LE CARREFOUR CHARLES DE GAULLE ET LA RUE GAËTAN RONDEAU

VOLET TECHNIQUE : DIAGNOSTIC DU SITE

Dans le cadre du projet DNL - Tramway et BHNS, des études géotechniques ont été réalisées sur l'axe Est-Ouest. Ci-dessous un récapitulatif des données disponibles sur le secteur Anatole de Monzie, C. de Gaulle et G. Rondeau :

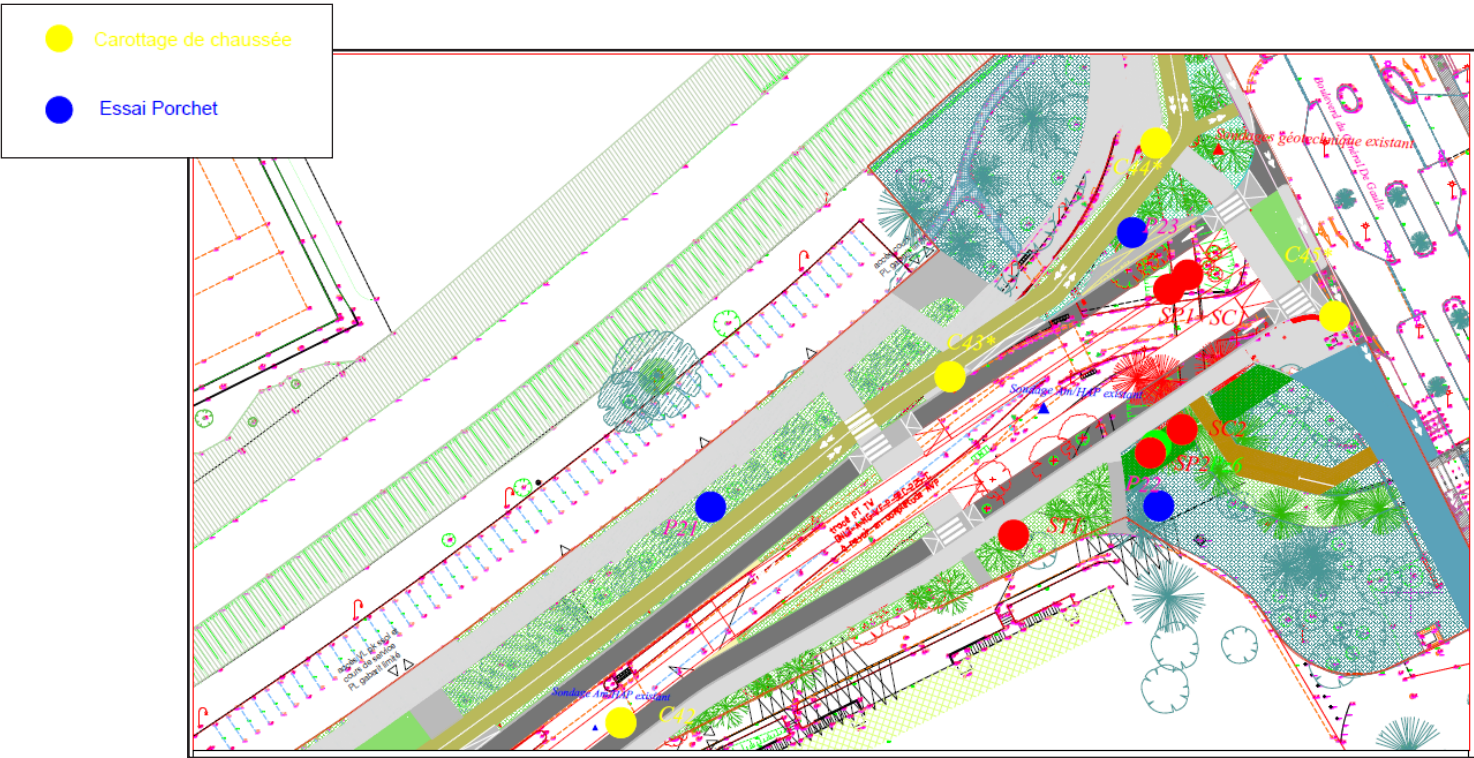
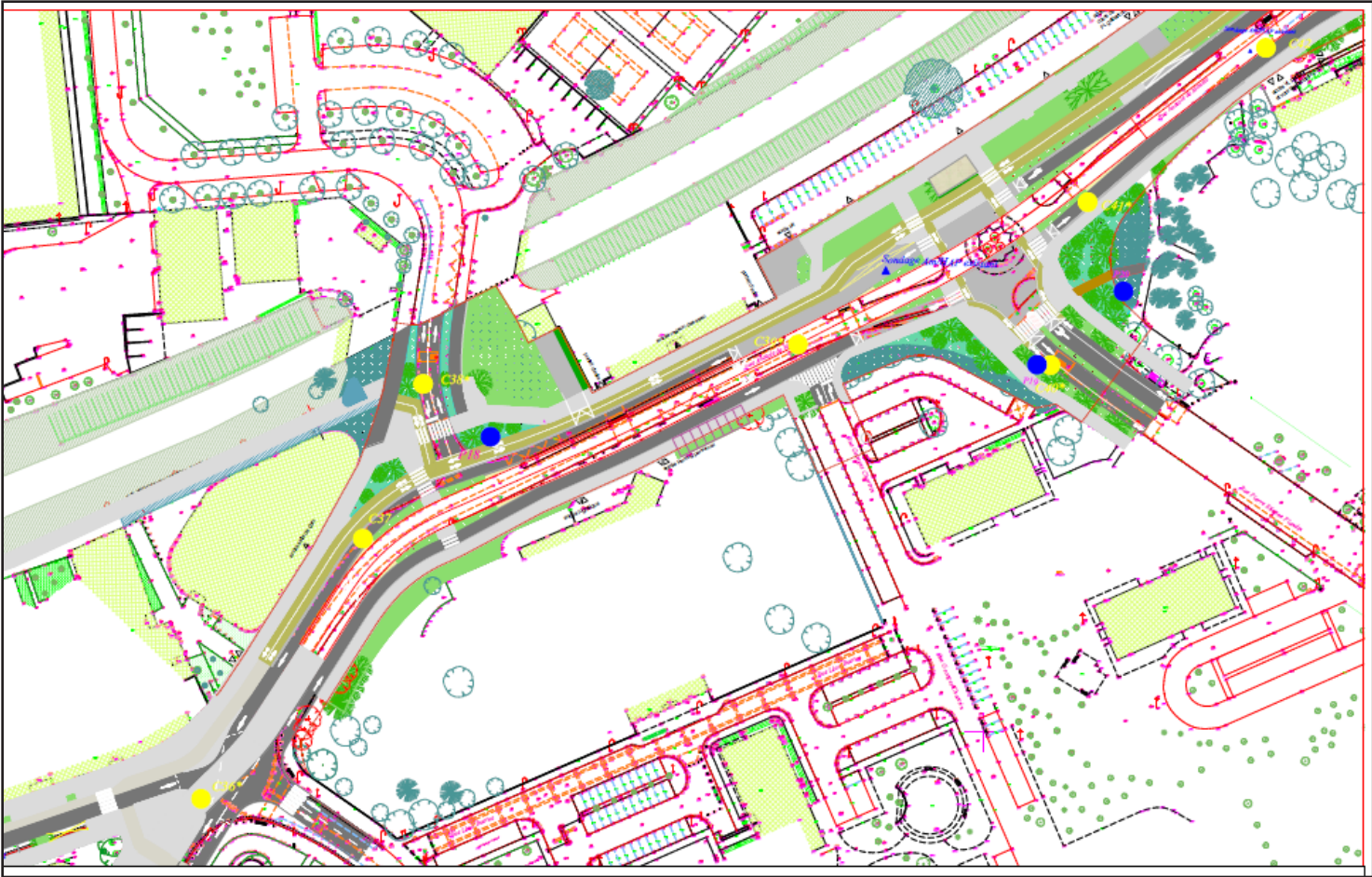
- **Etude géotechnique :**
Des essais de perméabilité de type Porchet ont été réalisés sur A. de Monzie, ainsi qu'un essai Lefranc au droit de la trémie. L'implantation et les résultats de ces essais sont compilés dans le tableau suivant :

Sondage	Secteur	Nature du sol	Profondeur de l'essai (m/TN)	Coefficient de perméabilité K	
				m/s	mm/h
P18	Rue A. de Monzie	Remblais limono-graveleux	0.55	2.91E-05	104.59
P19		Remblais sablo-graveleux	0.65	6.27E-05	225.87
P20		Sable fin à moyen	0.75	6.43E-05	231.63
P21		Limon	0.55	1.65E-06	5.93
P22	Rue A. de M./Secteur Trémie	Remblais silto-limoneux marron	0.55	7.49E-06	26.98
P23		Remblais limoneux marron	0.55	2.53E-06	9.10
Essai Lefranc	Trémie	Sable +/- argileux	1 à 2	6.11E-05	216

On en déduit que la perméabilité sur le secteur A. de Monzie est :

- plutôt favorable au droit des sondages P18, 19, 20, et concernant l'essai Lefranc au droit de la trémie ;
- médiocre au droit des sondages P21, 22, 23.

Pour une meilleure visibilité, se référer au rapport G2 AVP "ONA2.L.3400-003 - version 10/01/2023" réalisé par Ginger.



- **L'étude de pollution du sol** est en cours et sera intégrée dans les prochaines phases d'étude.

VOLET TECHNIQUE : RACCORDEMENTS E.P. DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Raccordements des opérations immobilières en eaux pluviales et usées :

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les projets immobiliers au nord de la rue pourront se raccorder gravitairement à rejet limité au réseau EP (Ø500) rue Anatole de Monzie.

Il est demandé que les surverses des ouvrages de stockage ne soient pas raccordées aux ouvrages public mais gérées au maximum à la parcelle et en surface tout en vaillant à la sécurité des personnes et des biens.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU D’EAUX USÉES

Les projets immobiliers pourront se raccorder gravitairement au réseau EU (Ø200) rue Anatole de Monzie.
Une extension du réseau EU semble cependant nécessaire pour le lot B.

